

MAIRIE DE CRAVANS
Place Michel ALLAIN
17260 CRAVANS

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt- trois, le cinq avril, à dix-huit heures quarante-cinq, le Conseil Municipal de CRAVANS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de M.FRADIN Dominique, Maire.

Date de convocation : 30 Mars 2023

Nombre de conseillers :

En Exercice : 14

Présents : 10

Votants : 10

Présents : M. FRADIN D., Mme GLODT, MM MOYÉ, GANDEMER Adjoint ;
M.HANOUILLE, Mme FRADIN Véronique, MM .ALLAIN, Mme COUDRET,
M. COSSET, Mme AUDEBERT,

Absents excusés : Mme FOUCHÉ, M.DEBLAISE

Absents : M.LEROY, M.LYS

Secrétaire de séance : M.COSSET Julien

**OBJET : DEVIS DU SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ELECTRIFICATION ET
D'EQUIPEMENT RURAL (SDEER) – mise en place de l'éclairage public au lotissement
des Moulins (8 candélabres) -Dossier EP133-1052**

Le Maire indique que le SDEER a fourni un devis pour la mise en place de l'éclairage public au lotissement des Moulins, celui-ci prévoit l'enfouissement des réseaux et la mise en place de 8 candélabres.

Ce devis s'élève à 18 365.81 € incluant l'application des coefficients de révision et hors TVA.

La participation du Syndicat étant de 50 %, le reste à charge pour la commune serait de 9 182.90 €.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré :
DECIDE de faire réaliser les travaux de mise en place de l'éclairage public au lotissement des Moulins dont le devis EP133-1052 s'élève à 18 365.81 €, la participation à la charge de la commune sera de 9 182.90 €

AUTORISE le Maire à signer le devis correspondant.

SOUHAITE un remboursement échelonné en 3 annuités.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme,

Le Maire,

M. FRADIN Dominique



MAIRIE DE CRAVANS
Place Michel ALLAIN
17260 CRAVANS

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-trois, le cinq avril, à dix-huit heures quarante-cinq le Conseil Municipal de CRAVANS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de M.FRADIN Dominique, Maire.

Date de convocation : 30 Mars 2023

Nombre de conseillers :

En Exercice : 14

Présents : 11

Votants : 11

Présents : M. FRADIN D., Mme GLODT, MM MOYÉ, GANDEMER Adjoint ;
M.HANOUILLE, Mme FRADIN Véronique, MM .ALLAIN, Mme COUDRET,
M. COSSET, Mme AUDEBERT, M. LYS.

Absents excusés : Mme FOUCHÉ, M.DEBLAISE

Absent : M.LEROY

Secrétaire de séance : M.COSSET Julien

OBJET : VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2023

Par délibération du 06 Avril 2022, le Conseil Municipal avait fixé les taux des impôts tel que suit :

Taxe Foncière (bâti) : 36.40 %

Taxe foncière (non bâti) : 36.63 %

Depuis 2020, le taux de Taxe d'Habitation était figé à sa valeur de 2019 jusqu'en 2022 inclus suite à la réforme de la fiscalité directe locale.

A compter de 2023, le taux de Taxe d'Habitation (sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale) peut à nouveau être voté et modulé par les collectivités locales en référence à l'article 1636 B sexies du CGI.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote les taux suivants pour 2023 :

- Taxe Foncière (bâti) : 36.40 %

- Taxe foncière (non bâti) : 36.63 %

- Taxe d'Habitation : 10.33 %

et autorise le Maire à signer tout document relatif à cette décision.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme,

Le Maire,

M. FRADIN Dominique



MAIRIE DE CRAVANS
Place Michel ALLAIN
17260 CRAVANS

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-trois, le cinq avril, à dix-huit heures quarante-cinq le Conseil Municipal de CRAVANS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de M.FRADIN Dominique, Maire.

Date de convocation : 30 Mars 2023

Nombre de conseillers :

En Exercice : 14

Présents : 11

Votants : 11

Présents : M. FRADIN D., Mme GLODT, MM MOYÉ, GANDEMER Adjoint ;
M.HANOUILLE, Mme FRADIN Véronique, MM .ALLAIN, Mme COUDRET,
M. COSSET, Mme AUDEBERT, M. LYS.

Absents excusés : Mme FOUCHÉ, M.DEBLAISE

Absent : M.LEROY

Secrétaire de séance : M.COSSET Julien

OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023

M.FRADIN présente le Budget Primitif 2023

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance de l'ensemble des documents et des différentes explications, à l'unanimité

VOTE les propositions nouvelles du Budget Primitif 2023

Investissement

Dépenses 1 180 892.97

Recettes 1 333 664.34

Fonctionnement

Dépenses 1 282 398.53

Recettes 1 282 398.53

Pour rappel, total budget

Investissement

Dépenses 1 487 510.39 (dont 306 617.42 de RAR)

Recettes 1 487 510.39 (dont 153 846.05 de RAR)

Fonctionnement

Dépenses 1 282 398.53 (dont 0.00 de RAR)

Recettes 1 282 398.53 (dont 0.00 de RAR)

La fongibilité des crédits

La M57 donne la faculté au conseil municipal de déléguer au Maire la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5% du montant des dépenses réelles de chacune des sections (article L.

AR Prefecture

017-211701339-20230405-DEL0504233_1-BF

Reçu le 13/04/2023

Publié le 13/04/2023

5716-6 du CGCT). Dans ce cas, le maire informe l'assemblée délibérante de ces mouvements de crédits lors de sa plus proche séance

Le Conseil municipal, à l'unanimité

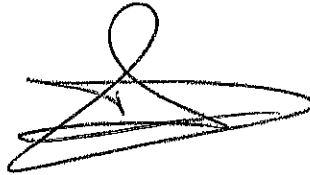
VOTE un taux de fongibilité des crédits de 7.5 % pour la section de Fonctionnement et 7.5% pour la section d'Investissement

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme,

Le Maire,

M. FRADIN Dominique



MAIRIE DE CRAVANS
Place Michel ALLAIN
17260 CRAVANS

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-trois, le cinq avril, à dix-huit heures quarante-cinq le Conseil Municipal de CRAVANS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de M.FRADIN Dominique, Maire.

Date de convocation : 30 Mars 2023

Nombre de conseillers :

En Exercice : 14

Présents : 11

Votants : 11

Présents : M. FRADIN D., Mme GLODT, MM MOYÉ, GANDEMER Adjoint ;
M.HANOUILLE, Mme FRADIN Véronique, MM .ALLAIN, Mme COUDRET,
M. COSSET, Mme AUDEBERT, M. LYS.

Absents excusés : Mme FOUCHÉ, M.DEBLAISE

Absent : M.LEROY

Secrétaire de séance : M.COSSET Julien

OBJET : VOTE DU BUDGET ANNEXE Lotissement des Moulins (Année 2023)

M.FRADIN, Maire, présente le Budget annexe 2023 du Lotissement des Moulins.

Le conseil Municipal, après avoir pris connaissance de l'ensemble des documents et des différentes explications, à l'unanimité,

VOTE les propositions nouvelles du Budget annexe 2023 du Lotissement des Moulins

Investissement

Dépenses	359 753.22	(dont 0.00 de RAR)
Recettes	359 753.22	(dont 0.00 de RAR)

Fonctionnement

Dépenses	401 095.81	(dont 0.00 de RAR)
Recettes	401 095.81	(dont 0.00 de RAR)

La fongibilité des crédits

La M57 donne la faculté au conseil municipal de déléguer au Maire la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5% du montant des dépenses réelles de chacune des sections (article L. 5217-10-6 du CGCT). Dans ce cas, le maire informe l'assemblée délibérante de ces mouvements de crédits lors de sa plus proche séance

Le Conseil municipal, à l'unanimité

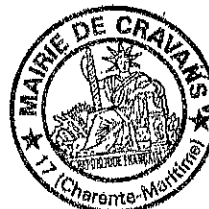
VOTE un taux de fongibilité des crédits de 7.5 % pour la section de Fonctionnement et 7.5% pour la section d'Investissement

Fait et délibéré en séance, le jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme,

Le Maire,

M. FRADIN Dominique



MAIRIE DE CRAVANS
Place Michel ALLAIN
17260 CRAVANS

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-trois, le cinq avril, à dix-huit heures quarante-cinq le Conseil Municipal de CRAVANS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de M.FRADIN Dominique, Maire.

Date de convocation : 30 Mars 2023

Nombre de conseillers :

En Exercice : 14

Présents : 11

Votants : 11

Présents : M. FRADIN D., Mme GLODT, MM MOYÉ, GANDEMER Adjoint ;
M.HANOUILLE, Mme FRADIN Véronique, MM .ALLAIN, Mme COUDRET,
M. COSSET, Mme AUDEBERT, M. LYS.

Absents excusés : Mme FOUCHÉ, M.DEBLAISE

Absent : M.LEROY

Secrétaire de séance : M.COSSET Julien

OBJET : VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Article 65748 – Budget 2023

Le Maire propose de définir les subventions à accorder aux différentes associations.

Le Conseil Municipal,

DECIDE de fixer pour 2023 les subventions à verser aux associations comme suit :

ACCA de CRAVANS	:	250.00
ADCS OCCE COOP SCOLAIRE	:	530.00
AFMTELETHON	:	100.00
ALZHEIMER CHARENTE-MARITIME	:	100.00
APF France handicap	:	50.00
APOGE	:	100.00
ASSOC.FRANÇAISE DES SCLEROSES EN PLAQUES:	:	50.00
ASSOC. Un Avenir pour KESSY	:	100.00
ASSOC. Un Hôpital pour les enfants	:	100.00
ASSOC.VAL DE BENIGOUSSE	:	250.00
BERGONIE FONDATION	:	100.00
BORDEAUX-SAINTE	:	50.00
CLUB DU 3 ^{ème} AGE	:	250.00
COMITE DES FETES	:	250.00
CROIX-ROUGE 17	:	100.00
DIVERS	:	1270.00
FONDATION DU PATRIMOINE	:	200.00
FOYER Socio-Educatif Collège GEMOZAC	:	100.00
GRUPE SECOURS CATASTROPHE FRANÇAIS	:	50.00
LES PETITES MAINS CRAVANAISES	:	250.00

AR Prefecture

017-211701339-20230405-DEL0504235-DE

Reçu le 11/04/2023

Publié le 17/04/2023

LIGNE CONTRE LE CANCER

	:	100.00
M.F.R. CRAVANS	:	250.00
MFR ANGERIENNE	:	50.00
PHOTO-CLUB CRAVANS	:	250.00
PREVENTION ROUTIERE 17	:	50.00
RESTAURANTS DU COEUR 17	:	50.00

Les subventions ne pourront être versées qu'à réception du dossier complet.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme,

Le Maire,

M. FRADIN Dominique



MAIRIE DE CRAVANS
Place Michel ALLAIN
17260 CRAVANS

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-trois, le cinq avril, à dix-huit heures quarante-cinq le Conseil Municipal de CRAVANS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de M.FRADIN Dominique, Maire.

Date de convocation : 30 Mars 2023

Nombre de conseillers :

En Exercice : 14

Présents : 11

Votants : 11

Présents : M. FRADIN D., Mme GLODT, MM MOYÉ, GANDEMER Adjoints ;
M.HANOUILLE, Mme FRADIN Véronique, MM .ALLAIN, Mme COUDRET,
M. COSSET, Mme AUDEBERT, M. LYS.

Absents excusés : Mme FOUCHÉ, M.DEBLAISE

Absent : M.LEROY

Secrétaire de séance : M.COSSET Julien

OBJET : TARIF DE LOCATION appartement du 39, rue du Jardin Public

Le Maire rappelle que des travaux sont en cours dans cet appartement.

Il propose de faire poser par les employés une cuisine équipée d'un four et d'une plaque électrique.

Le Conseil Municipal en prend acte.

Il indique qu'il serait souhaitable de fixer le tarif de location.

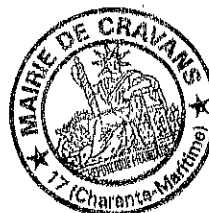
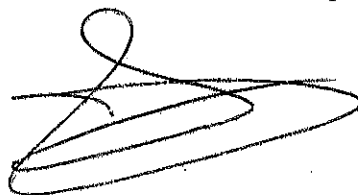
Le Conseil Municipal, à l'unanimité
DECIDE DE FIXER, le loyer de cet appartement situé au
39, rue du Jardin Public à 610, 00 € mensuel

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme,

Le Maire,

M. FRADIN Dominique



MAIRIE DE CRAVANS
Place Michel ALLAIN
17260 CRAVANS

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-trois, le cinq avril, à dix-huit heures quarante-cinq le Conseil Municipal de CRAVANS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de M.FRADIN Dominique, Maire.

Date de convocation : 30 Mars 2023

Nombre de conseillers :

En Exercice : 14

Présents : 11

Votants : 11

Présents : M. FRADIN D., Mme GLODT, MM MOYÉ, GANDEMER Adjoints ;
M.HANOUILLE, Mme FRADIN Véronique, MM .ALLAIN, Mme COUDRET,
M. COSSET, Mme AUDEBERT, M. LYS.

Absents excusés : Mme FOUCHÉ, M.DEBLAISE

Absent : M.LEROY

Secrétaire de séance : M.COSSET Julien

OBJET : ACHAT DE MATERIEL

Lors du vote du budget, il a été abordé différents points :

M. Moyé (adjoint) présente des devis pour une auto laveuse qui pourrait être utilisée (par les employés communaux) pour le nettoyage des salles mais également de l'école.

Après débat,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

OPTE pour le modèle laveuse Cable CT 30 C45 dont la largeur de travail est supérieure, pour un montant de 2725.00 € HT soit 3 270.00 € TTC auprès de la SOFAS

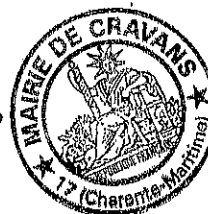
Cet achat sera réglé sur l'article 2188 du BP 2023..

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme,

Le Maire,

M. FRADIN Dominique



MAIRIE DE CRAVANS
Place Michel ALLAIN
17260 CRAVANS

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-trois, le cinq avril, à dix-huit heures quarante-cinq le Conseil Municipal de CRAVANS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de M.FRADIN Dominique, Maire.

Date de convocation : 30 Mars 2023

Nombre de conseillers :

En Exercice : 14

Présents : 11

Votants : 11

Présents : M. FRADIN D., Mme GLODT, MM MOYÉ, GANDEMER Adjoints ;
M.HANOUILLE, Mme FRADIN Véronique, MM .ALLAIN, Mme COUDRET,
M. COSSET, Mme AUDEBERT, M. LYS.

Absents excusés : Mme FOUCHÉ, M.DEBLAISE

Absent : M.LEROY

Secrétaire de séance : M.COSSET Julien

OBJET : ACHAT MOBILIER

M.Gandemer (adjoint) présente un plan d'aménagement du coin cuisine de l'appartement du 39, rue du Jardin Public. (meubles, électroménager : four, plaque et hotte).

Le devis de Bricodépôt s'élève à 1 530.92 € HT soit 1 837.10 € TTC

Cet achat sera réglé sur le compte 21848 du BP 2023

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme,

Le Maire,

M. FRADIN Dominique

